



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Violence lors des manifestations

Question écrite n° 7843

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les graves incidents qui ont accompagné les manifestations du 1er mai 2023. En dépit de l'annonce de la présence de groupes violents et de l'avertissement de manifestations à risque, le dispositif de sécurité mis en place n'a pas permis d'empêcher des individus violents de commettre des actes graves malgré le courage remarquable des forces de l'ordre. 406 policiers ont été blessés et un nouveau seuil de violence a été franchi, poussant la Première ministre elle-même à insister sur le caractère dangereux de ces manifestations. Elle alerte le ministre face à cette dérive très préoccupante qui nécessite un renforcement des moyens et dispositifs de contrôle des participants aux manifestations. Compte tenu de ces éléments, elle souhaite connaître les mesures qu'il entend prendre pour maîtriser cette violence préoccupante.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7843

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 mai 2023](#), page 4110

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)